

## Conseil syndical du 28 janvier 2026

### Compte-rendu

---

Date de convocation : --/--/2026

Nombre de délégués : 32

Nombre de présents : 7

Nombre de pouvoirs : -

Le 21 janvier 2026, le Conseil syndical s'est réuni au siège du SBO. Le quorum n'étant pas atteint, la réunion n'a pas pu se tenir.

Suite à convocation du -- janvier 2026, le Conseil syndical s'est réuni le 28 janvier 2026, à 8 heures 30 sans condition de quorum, pour débattre des sujets inscrits à l'ordre du jour initialement arrêté. Aucun nouveau sujet n'a été présenté.

Président de séance : Jean-Patrick MASSON

Secrétaire de séance : -----

---

#### **Etaient présents :**

Dijon Métropole : Jean-Patrick MASSON (T) - Céline TONOT (T) - Antoine HOAREAU (S)

CC Ouche-et-Montagne : Jean-Pierre PERROT (T) - Jean-Louis MAILLOT (T)

CC Rives de Saône : Jean-Luc SOLLER (T)

CC Norge-et-Tille : Patricia GOURMAND (T)

#### **Etaient absents excusés :**

Hugues ANTOINE - Bruno MALESSIEU - Fabien CORDIER - Christophe DEQUESNE - Géraldine MEUZARD - Laurent STREIBIG - Jean-François MICHEL - Martine CHAMBIN - Christophe POULLEAU - Dominique DUGIED - Benoît FRANET - Luc JOLIET - Laurent FAIVRE - Camille COL - Anne-Marie BAZEROLLE - Denis MYOTTE - Pierre PRIBETICH - Gérard HERMANN - Philippe LEMENCEAU - Massar N'DIAYE - Kildine BATAILLE - Anne PERRIN-LOUVRIER - Nicolas BOURNY - Didier RELOT - Simon GAUFFINET - Christian MARCHISET

---

## **Rapport n° 1 - Débat d'orientations budgétaires - Année 2026 - Délibération n°2026-01**

---

Le président présente les différents projets et éléments budgétaires proposés pour l'année 2026, notamment l'évolution prévisible du personnel, la poursuite du programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau et les projets d'études (circulation du castor et étude hydrologique dans le cadre du chômage du canal de bourgogne).

Sur le plan budgétaire et dans la perspective d'un renforcement du personnel dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action opérationnel, une augmentation de 0,10 € des cotisations des adhérents sera proposée.

Le président aborde la question du déménagement du SBO en vu du recrutement de nouveaux agents. Ce changement impliquera une augmentation des charges et investissements.

Monsieur PERROT demande si ces charges seront réparties avec les autres collectivités, le président répond par l'affirmative pour ce qui concerne les charges communes (nouveaux agents et moyens matériels nécessaires).

Monsieur SOLLER aborde la question de la ligne de trésorerie qui avait été envisagée et qui n'apparaît pas.

Le président répond que ce point est suspendu à la décision de financement des nouveaux postes par l'Agence de l'Eau. En cas de non financement, les recrutements n'auront pas lieu auquel cas le recours à la ligne de trésorerie ne sera pas nécessaire. Par ailleurs, compte tenu des délais, les embauches seraient effectives au mieux en septembre et le recours à la ligne de trésorerie serait peut-être alors inutile.

Madame GOURMAND demande sur quelle ligne seront inscrites les recettes des participations des collectivités concernées. Les participations des collectivités sont inscrites en section de fonctionnement.

Le président poursuit avec les différents projets de travaux sur le ruisseau des Roches et la mise en défends de l'Aubaine.

Madame TONOT demande auprès de quel organisme serait contracté l'emprunt d'investissement. Une consultation sera organisée afin de déterminer la meilleure offre.

Le conseil prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire au titre de l'exercice 2026.

**Le Document d'orientations budgétaires est joint en annexe 1.**

---

**Rapport n°2 - Tableau des effectifs - Année 2026 - Délibération n° 2026-02**

---

Le tableau des effectifs au 01.01.2026 est le suivant :

<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Tableau des effectifs</b>
Ingénieur principal	1 ETP
Ingénieur	0.9 ETP
Attaché territorial principal	0.9 ETP
Technicien territorial	1 ETP

**Questions diverses :**

Madame TONOT demande si une intervention est prévue pour l'enlèvement de l'embâcle au pont SNCF en aval du parc de la Colombière, entre Dijon et Longvic.

Monsieur VIART indique que le technicien du SBO a demandé une intervention d'une entreprise dans le cadre des travaux urgents, une relance sera faite. A noter que l'accès au site est compliqué et que les variations actuelles de débit de l'Ouche ne simplifient pas les interventions en rivière.

Il est demandé qu'un planning récapitulatif des prochaines réunions (conseils, copils etc...) soit renvoyé à l'ensemble des délégués concernés (SBO, CLE, interCLE...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h30.